

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 24412**

Intitulé

Titre ingénieur : Titre ingénieur Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure des arts et industries textiles

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ecole nationale supérieure des arts et industries textiles (ENSAIT) Modalités d'élaboration de références : CTI	Directeur de l'Ecole Nationale Supérieure des Arts et Industries Textiles

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

200n Conception de produits (sans autre indication); design industriel, 241 Textile, 242 Habillement (y.c. mode, couture)

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Activités visées

L'ingénieur diplômé de l'ENSAIT est spécialisé dans les fibres et les textiles, avec une large culture scientifique et ouverts sur le monde. Le rôle de l'ingénieur ENSAIT consiste à innover, concevoir, fabriquer, et tester de nouveaux produits, de nouveaux matériaux, ou de nouveaux procédés industriels répondant aux exigences du secteur textile, dans le respect des valeurs de l'entreprise et des normes environnementales.

L'ingénieur ENSAIT est amené à gérer les aspects qualité, organisationnels, techniques, humains ou logistiques d'une entreprise ; il choisit, achète, approvisionne dans le respect des normes de qualité et d'éthique. Il peut manager une équipe et contribuer au processus de décision de son entreprise.

Capacités attestées :

1. Dimension générique propre à l'ensemble des titres d'ingénieur :

- Aptitude à mobiliser les ressources d'un large champ des sciences fondamentales
- Connaissance et compréhension d'un champ scientifique et technique de spécialité
- Maîtrise des méthodes et des outils de l'ingénieur : identification, modélisation et résolution de problèmes, même non familiers et non complètement définis, collecte et interprétation de données, utilisation des outils informatiques, analyse et conception de systèmes complexes, expérimentation
- Capacité à s'intégrer dans une organisation, à l'animer et à la faire évoluer : engagement et leadership, management de projets, maîtrise d'ouvrage, communication avec des spécialistes comme avec des non-spécialistes
- Prise en compte des enjeux industriels, économiques et professionnels : compétitivité et productivité, innovation, propriété intellectuelle et industrielle, respect des procédures qualité, sécurité
- Aptitude à travailler en contexte international : maîtrise d'une ou plusieurs langues étrangères, sûreté intelligence économique, ouverture culturelle, expérience internationale
- Respect des valeurs sociétales : connaissance des relations sociales, environnement et développement durable, éthique

2. Dimension spécifique de la formation ENSAIT :

- Connaissance et maîtrise de la filière textile : des technologies textiles, des fibres et structures textiles et de leurs traitements, ainsi que des innovations de ce secteur
- Maîtrise des techniques de caractérisation chimique, physique et mécanique des propriétés des structures textiles
- Compréhension de la relation entre les propriétés des textiles et leur structure à différentes échelles, de l'atome à l'échelle macro
- Capacité à choisir les matériaux et procédés d'élaboration d'un produit textile en fonction d'un cahier des charges et des contraintes économiques et environnementales
- Connaissance des secteurs habillement/mode/distribution et textiles techniques, de l'organisation des entreprises de ces secteurs et de leur chaîne logistique, de l'approvisionnement à la distribution
- Mise en œuvre des outils et normes qualité dans le secteur textile
- Mise en œuvre de l'eco-conception et enjeux de développement durable dans la filière textile

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Les diplômés exercent dans les secteurs du textile ou de l'habillement, mais également dans toutes les industries faisant usage des matériaux textiles (transport, bâtiment, santé ...).

Secteurs d'activité (enquête CGE 2018)

- Sport : 21%
- Enseignement / recherche : 14%
- Luxe : 14%
- Santé : 12%

- Habillement / mode : 12%
- Conseil : 12%
- Fabrication textile : 7%
- Automobile : 4%
- Impression : 2%
- Blanchisserie : 2%

Les types d'emplois accessibles (enquête CGE 2018)

- Ingénieur R&D : 30%
- Ingénieur produit : 11%
- ingénieur qualité : 11%
- Ingénieur production : 11%
- ingénieur matière : 9%
- Ingénieur méthodes et essais : 9%
- Chef de projet : 7%
- Enseignant : 4,5%
- Consultant : 4,5%
- Ingénieur logistique : 2%
- Ingénieur commercial : 1%

Codes des fiches ROME les plus proches :

H1206 : Management et ingénierie études, recherche et développement industriel

H1502 : Management et ingénierie qualité industrielle

H2502 : Management et ingénierie de production

M1703 : Management et gestion de produit

M1101 : Achats

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composants de la certification :

La formation conduisant à la certification peut se faire par 2 voies principales :

- par une formation classique
- par une formation par apprentissage

1. Formation classique

Le cursus est organisé en 6 semestres (semestres 5 à 10). Le semestre 8 est consacré à l'international, et le semestre 10 au projet de fin d'études.

La formation en tronc commun des ingénieurs ENSAIT est divisée en trois départements : les « Sciences Pour l'Ingénieur », les « Sciences Economiques et Humaines » et les « Technologies Textiles et Habillement », ce dernier secteur marquant la spécificité textile de l'école. Ce tronc commun est complété par une formation d'option. Il en existe deux, intitulées : « Ingénierie Textiles Techniques » et « Ingénierie Mode et Services », formant respectivement des ingénieurs plutôt destinés au secteur des textiles techniques et au secteur de la distribution de la mode, l'habillement et le luxe.

Répartition en pourcentage du volume horaire et crédits ECTS des composants de la formation :

Total de la formation : 180 ECTS

- Tronc commun :

- Sciences pour l'ingénieur 11 % - 10 ECTS
- Sciences économiques et humaines et Langues vivantes 22 % - 19 ECTS
- Spécialité : Technologies Textile Habillement 34 % - 42 ECTS
- Activités de mise en situation : projets, séminaires 15 % - 20 ECTS
- Choix d'une option et spécialisation obligatoire (à partir de la 2ème année) 18 % - 23 ECTS
- Ingénierie Mode et Services (IMS)
- Ingénierie Textiles Techniques (ITT)

• Domaines

• Mineures métiers

Les périodes externes à l'école :

- Périodes obligatoires en entreprise : 38 semaines
- 8 semaines en 1ère année : stage de découverte de l'entreprise – 6 ECTS
- 12 semaines en 2ème année : stage assistant ingénieur – 6 ECTS
- 18 semaines en 3ème année : projet de fin d'études – 30 ECTS
- Période internationale obligatoire : 12 semaines minimum (semestre d'échange et/ou stage) : 26 ECTS

2. Formation par apprentissage

Chacune des trois années du cursus est découpée en périodes d'alternance entreprise/académique de plusieurs semaines. Les durées totales des périodes académiques sont :

- 1ère année : 20 semaines académiques
- 2ème année : 19 semaines académiques
- 3ème année : 19 semaines académiques

Total période entreprise sur les 3 ans : 83 semaines – 90 ECTS

Période internationale obligatoire : 12 semaines minimum, dont 4 semaines de séjour linguistique au Royaume-Uni organisées par l'ENSAIT, et 8 semaines de missions internationales proposées par l'entreprise d'accueil de l'apprenti.

Répartition en pourcentage du volume horaire et crédits ECTS des enseignements académiques :

- Sciences pour l'ingénieur 25 % - 21 ECTS
- Spécialité : Technologies Textile Habillement 38% - 35 ECTS
- Sciences économiques et humaines et Langues vivantes 33 % - 22 ECTS
- Activités de mise en situation : projets, séminaires 4 % - 12 ECTS
- Entreprise: 90ECTS

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OU	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Jury de diplôme : - Directeur de l'Ensaït - Directrice des Etudes - Ensemble des enseignants intervenant dans la formation
En contrat d'apprentissage	X		Jury de diplôme : - Directeur de l'Ensaït - Directrice des Etudes - Responsable de l'apprentissage - Ensemble des enseignants intervenant dans la formation
Après un parcours de formation continue	X		Jury de diplôme : - Directeur de l'Ensaït - Directrice des Etudes - Ensemble des enseignants intervenant dans la formation
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE	X		Jury de VAE paritaire industriels/enseignants : - Directeur de l'Ensaït ou son adjoint - Responsable VAE de l'Ensaït - 2 enseignants permanents - 2 ingénieurs diplômés Ensaït ou professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Certifications reconnues en équivalence :
L'obtention de ce diplôme d'ingénieur entraîne l'attribution du grade de Master.

Autres certifications :
Il est possible de suivre en double cursus :
- Master 2 recherche en Ingénierie des Matériaux et des Surfaces (ENSAM)
- Master 2 Recherche en Sciences du médicament - Spécialité Dispositifs médicaux et Biomatériaux, Conception et évaluation (Université de Lille)
- Filière Création d'Entreprise et Entrepreneuriat (Ecole Centrale Lille)

Poursuites d'études possibles à l'ENSAIT :
- Mastère spécialisé Management et Innovation dans la Mode (ENSAIT-IAE-IFM)

Accord de doubles diplômes internationaux avec les établissements suivants:
DONGHUA (Chine)
ESITH (Maroc)
MINHO (Portugal)
SOOCHOW (Chine) *en cours de renégociation*
SHINSHU (Japon)
St PETERSBOURG (Russie) *en cours de renégociation*
TECHNISCHE UNIVERSITÄT DRESDEN (Allemagne) *en cours de renégociation*
UPC (Espagne) *en cours de renégociation*

Texte réglementaire :
- Arrêté du 26 janvier 2017 paru au JO du 04 février 2017 - Habilitation pour 6 ans (situation au 1er septembre 2016)
- L'ENSAIT a été habilitée en 2016 par la CTI à délivrer le diplôme d'ingénieur par la VAE.

Base légale

Référence du décret général :

Articles D612-33 à D612-36 du code de l'éducation (grade de master)

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 24 janvier 2018 fixant la liste des écoles accréditées

à délivrer un titre d'ingénieur diplômé

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Environ 130 diplômés par an

Autres sources d'information :

<http://www.ensait.fr/>

<http://guide.ensait.fr>

<http://apprentissage.ensait.fr>

<http://concours.ensait.fr>

<http://mastere-mim.ensait.fr/>

CTI

Lieu(x) de certification :

Ecole nationale supérieure des arts et industries textiles (ENSAIT) : Nord-Pas-de-Calais Picardie - Nord (59) [Roubaix]

ENSAIT, 2 Allée Louise et Victor Champier, BP 30329, 59056 Roubaix Cedex 1

Tél : + 33 (0)3 20 25 64 64

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

ENSAIT, 2 Allée Louise et Victor Champier, BP 30329, 59056 Roubaix Cedex 1

Tél : + 33 (0)3 20 25 64 64

Historique de la certification :

1881 : Ecole Nationale d'Arts Industriels (ENAI)

1921 : Ecole Nationale Supérieure des Arts et Industries Textiles (ENSAIT)

1945 : Formation d'ingénieurs sous statut étudiant

2000 : Formation d'ingénieurs sous statut apprenti